

# Débat d'orientations budgétaires 2016

## Rapport sur la dette

### Préambule

Pour la deuxième année consécutive et dans la continuité des différentes présentations réalisées depuis le début de ce mandat, vous trouverez dans ce document :

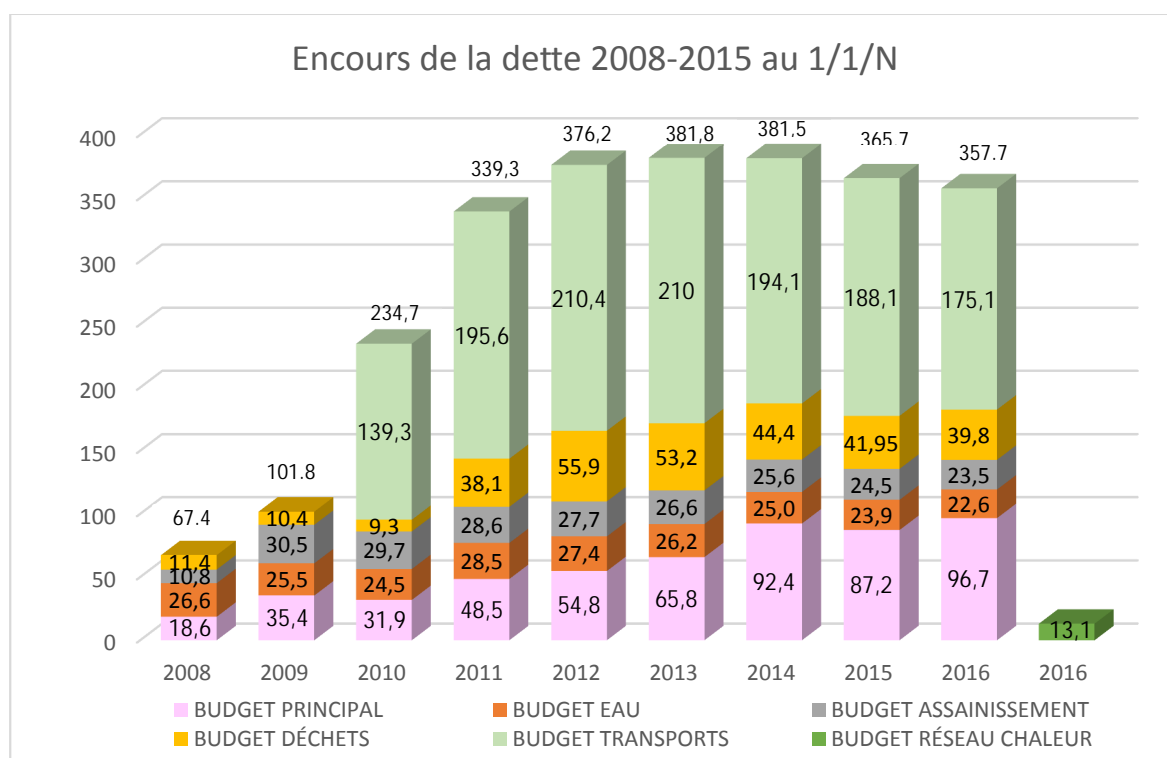
- des éléments d'information relatifs à la structure et à l'évolution de l'encours de dette,
- un point d'étape sur la stratégie de sécurisation de la dette à risque engagée sur ce mandat.

L'année 2015 aura permis de poursuivre notre effort de diminution de l'encours qui passe de 365,7 M€ à 357,7 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2016 soit une diminution de 8 M€

Par ailleurs, l'objectif de ramener la part de la dette à risque de 39% à 25% de l'encours en fin de mandat est en passe d'être tenu avec une proportion qui tombe à 29,7% début 2016.

### ① Encours et annuités de la dette d'Angers Loire Métropole

- Une dette jeune (2010) et en baisse de 24 M€ depuis 2014



- Une diminution de l'encours global de 6,3% en 2 ans : moins 8 M€ en 2015 après moins 16 M€ en 2014

Concernant 2015, ce désendettement global de 8M€ sur l'ensemble des budgets est le différentiel entre 22,5M€ de remboursement de capital et 15M€ de nouveaux emprunts.

Ces mouvements sur le stock de dette se mettent en œuvre de manière différenciée entre le budget principal et les budgets annexes.

L'ensemble des budgets annexes ont remboursé 17,5M€ de capital sans nouvel emprunt. Le budget principal, quant à lui, a augmenté son encours de 9,5M€



- **Deux nouveaux emprunts et un remboursement anticipé en 2015**

**Budget principal : + 9,5 M€ d'encours (= 15M€ - 5,5M€) :**

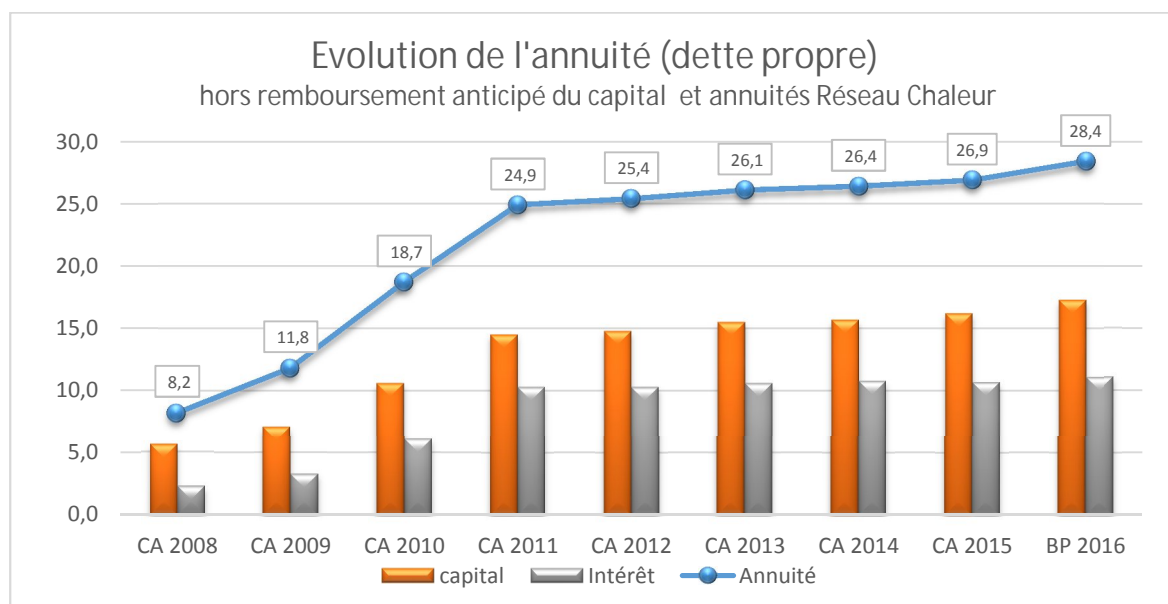
En parallèle d'un remboursement de capital de 5,5M€, deux nouveaux emprunts ont été contractés :

- un **emprunt de 10M€** contracté auprès de la Caisse d'Épargne à un taux fixe de 3,05%
- un **nouvel emprunt de 5M€** (au taux de 2,83%) auprès de la Société de Financement Local (SFIL) dans le cadre d'une opération de sécurisation d'un produit dit « de pente ».

**Budget Annexes : -17,5 M€ d'encours :**

Au-delà des remboursements de capital prévus par les différents contrats (environ 11M€ annuel), une opération de **remboursement anticipé de 6,5M€** a eu lieu sur le budget annexe transport sur un emprunt du crédit foncier (groupe Caisse d'Épargne).

- **Des annuités en augmentation régulière**



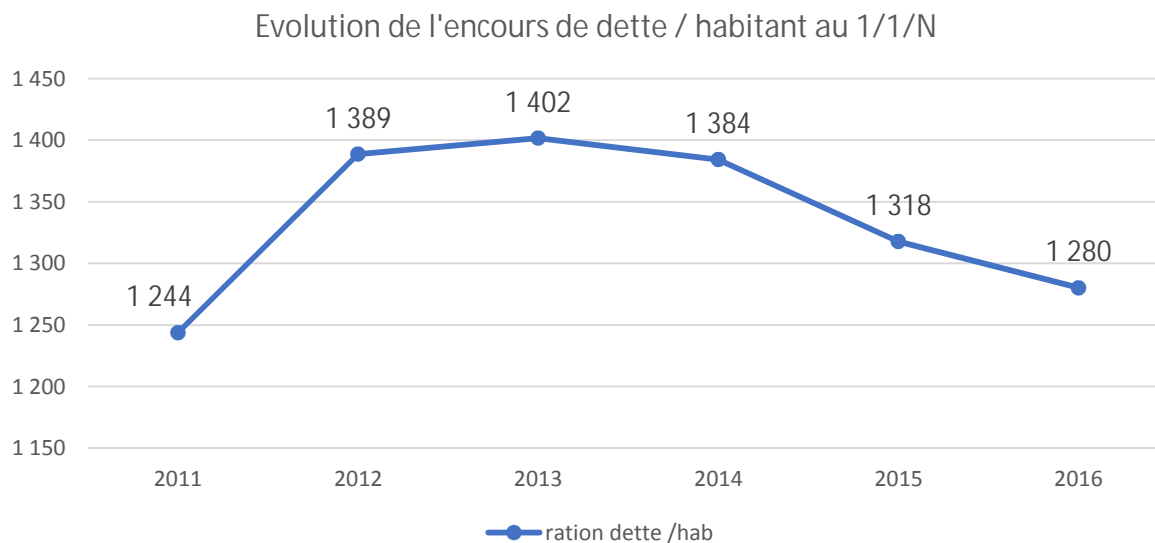
- **Estimation des annuités de la dette pour 2016**

La prévision des annuités de l'exercice 2016 est traditionnellement établie sur la base d'une évolution prudente voire défavorable des taux d'intérêts.

Cette prévision s'accompagne également d'une hypothèse de recours à des financements nouveaux pour 2016 de **20 M€ sur une durée de 20 ans au taux de 2,15%** avec une mobilisation en deux phases dans l'année.

## ② Les ratios financiers relatifs à la dette

- **Dette par habitant : une baisse de 100 € par habitant depuis 2014**

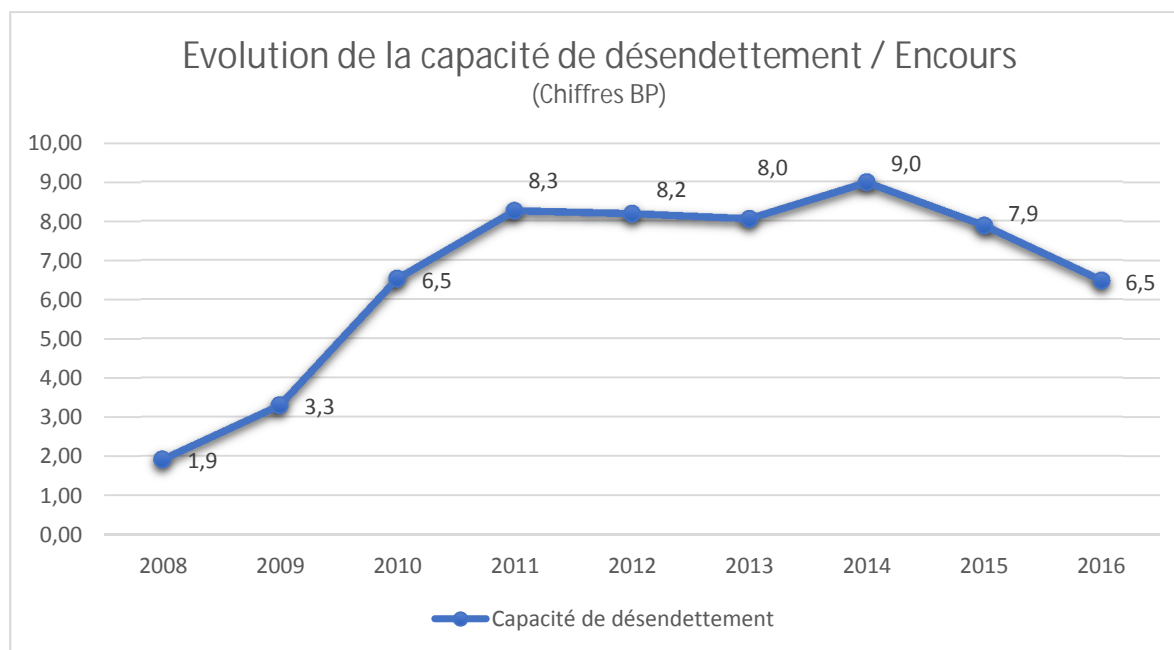


Hors encours réseaux de chaleur

- **La capacité de désendettement : 6 ans et demi**

La capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaire au remboursement complet de la dette si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute (recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement).

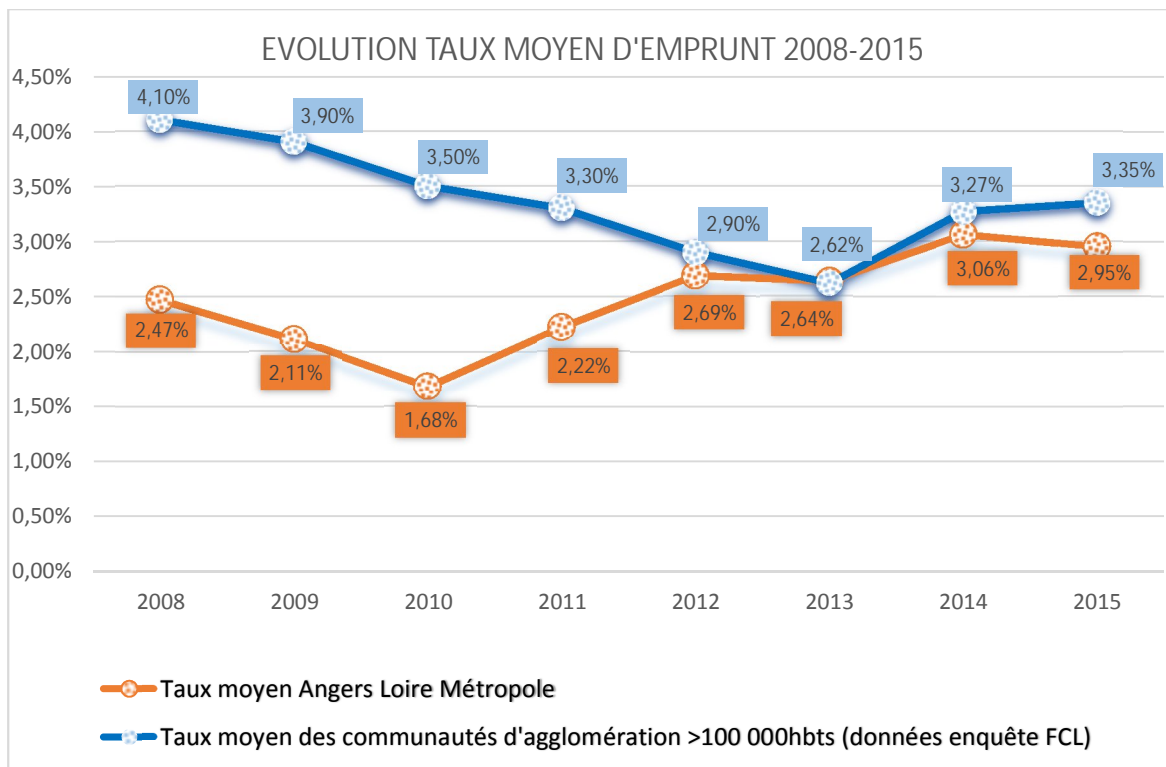
**Ce ratio s'établit au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à 6,5 années après 9 années en 2014.**



**A noter** : le passage en communauté urbaine et ses mécanismes de compensation ont mécaniquement amélioré le niveau d'épargne d'environ 10 M€ et par conséquent amélioré ce ratio de désendettement en 2016 d'environ 1,9 ans. A périmètre équivalent, la capacité de désendettement aurait été de 8,4 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

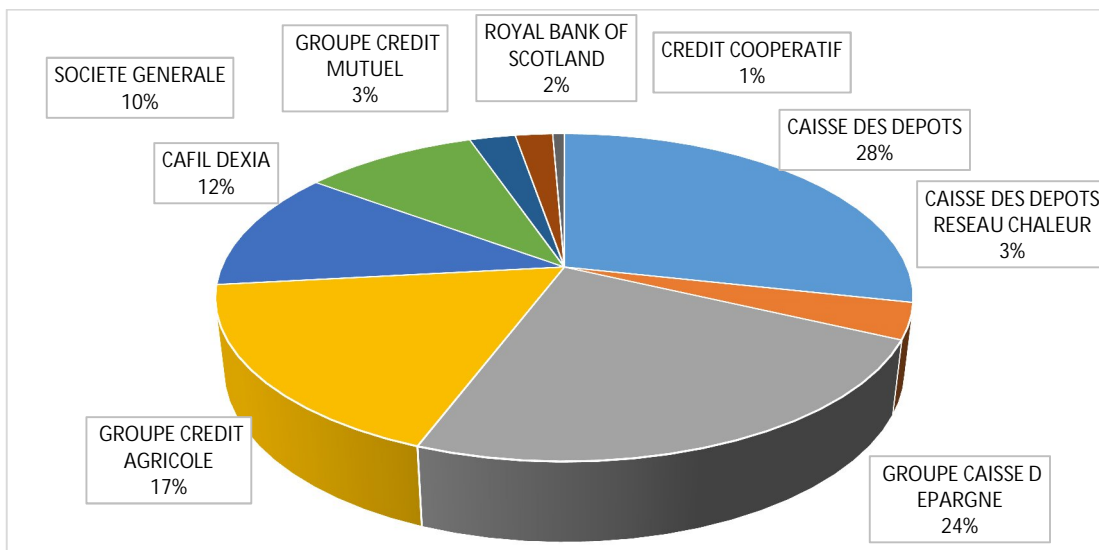
### ③ Les caractéristiques de la dette d'Angers Loire Métropole

- Taux moyen pondéré payé par ALM en 2015 : 2,95% contre 3,35% pour la strate



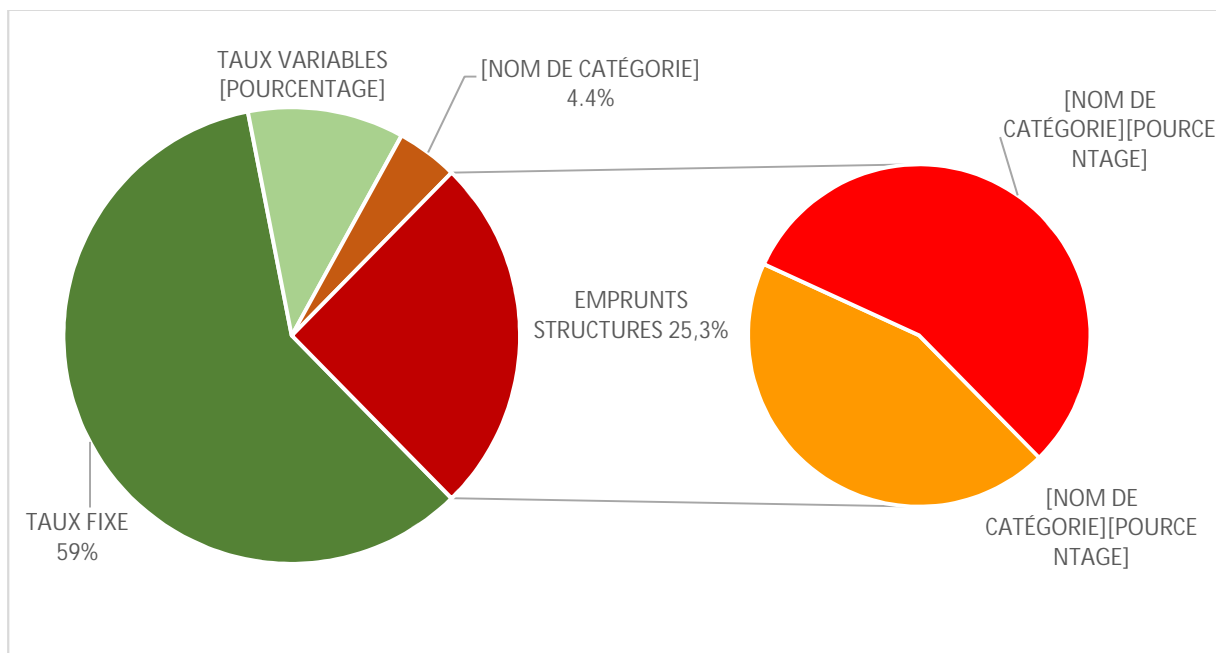
L'écart avec la strate s'est resserré au fur et à mesure que les prêts structurés sortaient de la période en taux fixe bonifié particulièrement bas.

- Répartition de la dette par prêteur



La dette de l'Agglomération est largement diversifiée auprès des principaux établissements bancaires. La Caisse des Dépôts et Consignations est le premier prêteur avec **31%** de l'encours.

- Répartition de la dette par type de prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2016

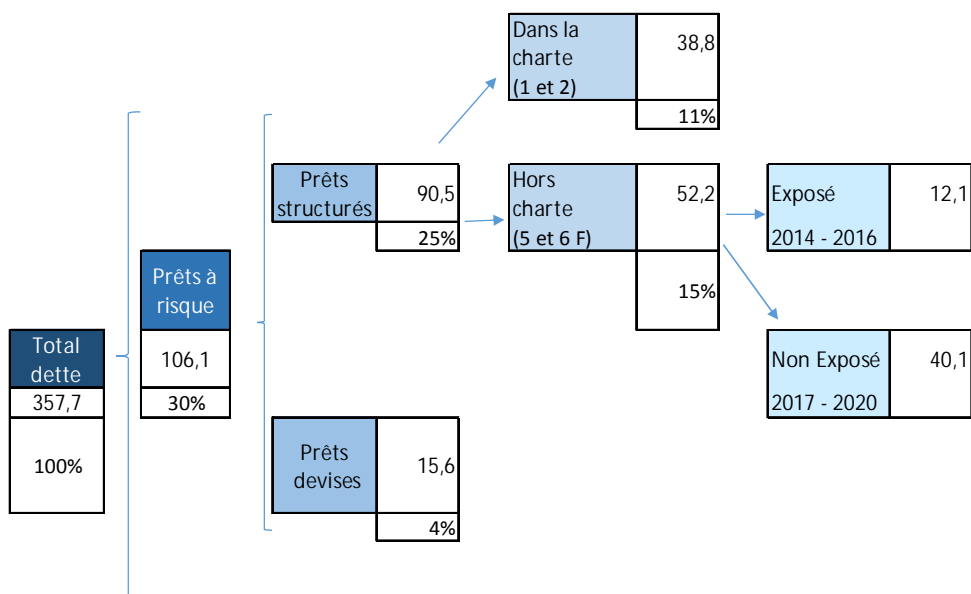


La répartition de la dette par type de prêt fait ressortir **l'importance de la dette à risque** dans l'encours d'Angers Loire Métropole avec un total de **29,7%** au 1<sup>er</sup> janvier 2016 réparti entre la dette structurée (25,3%) et la dette en devises (4,4%). Il y a un an cette dette à risque représentait **38,33%** de l'encours.

Pour contrebalancer ces risques, la part de la dette en taux fixe (59%) et le niveau historiquement bas des taux variables constituent des éléments de stabilité.

#### ④ La gestion de la dette à risque

- La répartition de la dette à risque



Une analyse plus fine de la dette permet de préciser l'exposition au risque de l'Agglomération pour l'année 2016. En effet, d'un côté la part des prêts en devises s'est considérablement amoindrie entre 2014 et 2015 pour passer de 11% à 4% en 2015 suite au passage en taux fixe des prêts en yens.

De l'autre, pour les prêts structurés, 60% seulement (52,2 M€ sur les 90,5 M€ de structurés) présente les risques les plus élevés (dit "hors charte"). Enfin, sur cette dernière partie, 80% de cette dette à haut risque (soit 40,1 M€) est encore en période sécurisée de taux fixe bonifié.

Conformément à la stratégie de sécurisation engagée depuis presque deux ans, plus de 42M€ d'encours ont été sécurisés notamment sur les prêts « devises » : la collectivité est ainsi passée de 38,9% de prêts à risque en 2014 à 29,7% en 2016 comme le précise le tableau suivant :

- **Les actions de sécurisation de la dette à risque**

Part de la dette à risque depuis 2014 :

EN MILLIERS D'EURO HORS DETTE BUDGET RESEAU CHALEUR

Situation au 1/01/N	Encours au 1/1/N	Encours dette à risque			% Prêts à risque
		Dettes structurées	Dettes devise	Total	
2014	381 514	105 680	42 764	148 444	38,91%
2015	365 733	99 134	41 035	140 169	38,33%
2016	357 737	90 484	15 563	106 047	29,7%

Pour atteindre ce niveau, les actions de désensibilisation menées en 2015 ont été les suivantes :

Prêt sécurisé	Date de renégociation	Montant sécurisé	Nouvelles conditions
Crédit Agricole/ 20 000 000€ Produit devises Yen	12/02/2015	15 940 850	Taux fixe de 1,59% sécurisation totale du CRD avec gain à la renégociation de 392 483,06 €
Crédit Agricole/ 10 000 000€ Produit devises Yen	12/02/2015	7 970 425	Taux fixe de 1,59% sécurisation totale du CRD avec gain à la renégociation de 196 241,52€
SFIL / 7 000 000€ Taux de 4,39% si CMS 30ans-CMS 1an est > 0,20% sinon 7,48% -5 X (CMS 30 ans - CMS 1 an)	01/01/2016	3 992 450	taux fixe de 2,82% sécurisation totale du CRD

- **La liste des prêts à risque**

Les annexes au budget (BP et CA) précisent les caractéristiques des emprunts mais sont d'une lecture difficile pour les prêts structurés.

Nous avons donc souhaité à travers le tableau suivant en donner une vision à la fois complète et détaillée (*pour les emprunts structurés, en clair les emprunts qui bénéficient encore de la période en taux fixe. La dernière colonne précise le taux qui serait appliqué si l'échéance du prêt intervenait le 8 janvier 2016*).

EMPRUNTS STRUCTURES												
Année réalisation	Durée	Terme	Budget	Banque	Capital d'origine	CRD au 1/1/2016	Classification Gissler	Taux	Date sortie taux fixe	Variable	Barrière	Taux au 08/01/15
2011	20	2031	Principal	Dexia/CFFL	10 000 000	8 421 053	1 B	Euribor 12M	en cours	EURIBOR 12M < ou = à 2,50%	≤ 2,50%	2,65%
2011	21	2032	Principal	Ca CIB	5 000 000	4 294 784	2 B	Euribor 3M et Delta inflation	en cours	Euribor 3M et Inflation française comprise entre 0 et 4%	Compris entre 0 et 4 %	0,00%
2008	30	2038	Principal	Société Générale	20 000 000	15 333 333	2 E	3,75%	en cours	Inflation européenne	≥ - 1%	3,75%
2002	30	2032	Eau	Société Générale	7 650 000	4 335 000	2 E	3,15%	en cours	Inflation européenne en baisse	≥ - 1%	3,15%
2002	30	2032	Eau	B.F.T./CACIB	7 650 000	5 364 814	2 F	Mini 4,22%	en cours	Ecart inflation Europe et France	≤ 0,153%	5,04%
2003	15	2018	Déchets	Dexia/CFFL	2 000 000	524 728	4 B	3,76%	en cours	Libor USD 12 mois	≤ 7%	3,76%
2002	30	2032	Eau	Dexia/CFFL	7 640 000	4 544 000	6 F	3,34%	en cours	EUR / CHF - EUR / USD	≥ 0	3,40%
2008	31	2039	Assainissement	Société Générale	20 000 000	15 666 667	6 F	2,61%	Avril 2017	EUR / CHF - EUR / USD	≥ - 0,15	2,61%
2008	30	2038	Assainissement	R.B.S.	10 000 000	7 666 667	6 F	1,58%	en cours	SOIT USD / CHF (0,97) SOIT USD / JPY (84) et si les deux changes dépassent les barrières alors on prend le moins favorable des 2	≥ 0,97 et 84	1,58%
2009	30	2039	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	8 000 000	6 F	1,25% puis 2,76%	Janvier 2019	USD / CHF	≥ 0,95	2,76%
2009	30	2039	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	8 000 000	6 F	1,25% puis 2,64%	Juin 2019	USD / CHF	≥ 0,95	2,64%
2010	30	2040	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	8 333 333	6 F	1,25% puis 3,40%	Janvier 2020	USD / CHF	≥ 0,90	3,40%
EMPRUNTS DEVISES												
Année réalisation	Durée	Terme	Budget	Banque	Capital d'origine en €	CRD au 1/1/2016	Classification Gissler	Indice taux intérêt	Taux de change initial	Devises	Taux change au 08/01/15	Taux intérêts au 08/01/15
2005	11	2016	Assainissement	Crédit Mutuel	46 879	3 907	4F	LIBOR CHF 3M	1,54	CHF	1,086	0,50
2005	12	2017	Assainissement	Crédit Mutuel	29 677	3 561	4F	LIBOR CHF 3M	1,54	CHF	1,086	0,50
2009	30	2039	Transports	Crédit Agricole	20 000 000	15 555 556	4F	LIBOR CHF 1M	1,51	CHF	1,086	0,00

- **Les taux payés en 2015 sur la dette à risque**

Nous avons bénéficié en 2015 d'une situation favorable pour le paiement de nos échéances dans la mesure où les différents indices qui servent pour le calcul des intérêts étaient dans l'ensemble bien positionnés au cours du dernier trimestre 2015 notamment pour les emprunts « hors Charte » liés aux parités USD/CHF et EUR/CHF.

Sur les autres prêts structurés, seul un emprunt (classé 2F) a vu son taux de 4,22% passer à 7,06% compte tenu d'une formule d'écart d'inflation (inflation européenne - l'inflation française) défavorable en 2015.



- **Les actions envisagées pour 2016 : la mise en œuvre du fonds de soutien national**

Une veille mensuelle est assurée par la direction des Finances d'Angers Loire Métropole ainsi que par les établissements bancaires dont la plupart souhaite sortir définitivement de l'épisode des « emprunts toxiques ». Toute opportunité de sécurisation totale ou partielle est ainsi étudiée. Le montant considérable des IRA (indemnité de remboursement anticipé) rend nombre de ces propositions peu attractives tant que la reprise économique et la hausse des taux longs qui l'accompagne n'est pas solidement ancrée. Ceci dit, la contraction de nouveaux emprunts est souvent l'occasion, comme cela a été pratiqué tout début 2016, de sécuriser tout ou partie d'un prêt structuré.

Par ailleurs, la fin de l'année 2016 fera l'objet d'une vigilance particulière avec le passage d'un prêt assainissement en exposition aux risques au cours de l'année 2017.

**Un fonds de soutien national doté 3 milliards** d'euros a été mis en place par le gouvernement. Il doit permettre de prendre en charge une partie des indemnités de remboursement en cas d'accord entre la collectivité et la banque. Notre Agglomération a déposé au printemps 2015 un dossier en Préfecture préparé avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Les résultats sont attendus en ce début d'année 2016, précisément sur les conditions financières de mise en œuvre de ce fonds de soutien.

Enfin, une enveloppe **de 1,5 M€ de provisions** a été comptabilisée en 2015 pour faire face aux scénarii les plus défavorables. Ce n'est pas une obligation légale pour notre collectivité mais il a été souhaité d'inscrire dans les comptes ce risque lié à la dette. Le montant de cette enveloppe reste identique pour 2016 et correspond à l'écart entre le taux fixe proposé au moment de la contraction du prêt en question et le taux le plus élevé des 10 dernières années du prêt structuré retenu.